

Expéditeur :

Jean-Philippe Moutarde  
7 rue Commandant Debelle  
38000 Grenoble  
jpmoutarde@free.fr  
06 63 08 50 82

Destinataire :

Mairie de Grenoble  
Direction Éducation Jeunesse  
Service métiers et personnels  
11 boulevard Jean Pain CS 91066  
38021 Grenoble Cedex 1

Grenoble, le 17 octobre 2018

Objet :

**Demande d'acquittement d'une créance échue et non honorée et d'intérêts moratoires  
Absence de contrat signé**

Madame, Monsieur,

A ce jour, je n'ai **pas** été **payé** pour mes **heures travaillées au mois de septembre** en tant qu'animateur périscolaire (voir tableau ci-contre). Je n'ai d'ailleurs toujours **pas de contrat signé** pour ce poste occupé depuis le 3 septembre à l'école Bizanet, ni d'informations contractuelles claires sur ma rémunération (net, brute, congés payés, prime de précarité...).

Je vous demande par la présente le **paiement** du principal d'un minimum de 600€ (à recalculer en fonction des grilles de rémunérations prévues) et le versement d'**intérêts moratoires** et d'**indemnités de retard** sur la base du taux de l'intérêt légal, en vertu de la Circulaire du Budget n°B-2B-140 du 24 octobre 1980 (à priori !).

Ne sachant pas dans quel cadre contractuel j'évolue, je vous redonne aussi l'article R32-46 1 du Code du travail concernant l'infraction de ne pas payer un salaire à temps. Enfin, je pense que vous n'êtes pas sans savoir que l'**absence de fiche de paye** dans les temps est extrêmement **pénalisante** pour un grand nombre de **démarches administratives...** de survie (Pôle Emploi, CAF, prime d'activité...).

	Midi	Soir	Extra
lundi 03 septembre	2	1,5	1,5
mardi 04 septembre	2	1,5	
jeudi 06 septembre	2	1,5	
vendredi 07 septembre	2	1,5	
lundi 10 septembre	2	1,5	
mardi 11 septembre	2	1,5	
jeudi 13 septembre	2	1,5	
vendredi 14 septembre	2	2	
lundi 17 septembre	2	1,5	0,5
mardi 18 septembre	2	1,5	
jeudi 20 septembre	2	1,5	
vendredi 21 septembre	2	1,5	
lundi 24 septembre	2	1,5	
mardi 25 septembre	2	1,5	
jeudi 27 septembre	2	1,5	
vendredi 28 septembre	2	2	
<b>Total Heures</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>2</b>
		<b>59</b>	

Au-delà, l'aspect illégal des choses, sachez que j'ai contacté votre élu pour que ce système de précarisation des agents horaires cesse. J'espère que vous adhérez au constat de l'**immoralité de la situation**. Nous savons de notre côté que **vos conditions de travail** ne sont pas non plus acceptables et vous encourageons à **nous rejoindre dans la lutte** pour nos droits... et nos rêves... pour nous et les générations à venir.

Jean-Philippe Moutarde